



# ***Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon***

*(Familles Vachon et Pomerleau)*

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON (Familles Vachon et Pomerleau) TENUE DIMANCHE LE 22 JUILLET 2012 À 10 h À LA JOSELOISE, 165 BOULEVARD TASCHEREAU À SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

Étaient présents les administrateurs et administratrices suivants : Éric Pomerleau, Apolline Richard, Francine Vachon, Pierrette Vachon-L'Heureux, Maurice Vachon et Léandre Vachon. Deux membres du CA étaient absents (absence motivée) Cécile Pomerleau et Jocelyne Vachon. Au total, nous étions 48 membres à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2011-2012 et de tenir une élection afin de combler les postes ouverts au sein du conseil d'administration.

## **Point 1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2012**

Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 10 h 30. Elle présente une invitée spéciale, M<sup>me</sup> Lucie Moisan, présidente de la Fédération des Familles Souches du Québec, qui nous explique le coffret des épinglettes des diverses familles qui font partie de la Fédération.

## **Point 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, procède à la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution :** Il est proposé par Roland Pomerleau, membre #66, appuyé par Émile Vachon, membre #15 et résolu à l'unanimité que l'on accepte l'ordre du jour tel que présenté. Accepté.

## **Point 3 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2011**

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2011. Elle n'en a pas fait la lecture car le procès-verbal était inclus dans le bulletin de mai, en plus de la convocation à l'Assemblée générale annuelle 2012. Notre objectif est que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors des pourparlers de l'Assemblée générale 2012. La présidente a demandé aux membres présents s'ils en avaient pris connaissance et s'il y avait des commentaires sur le procès-verbal de 2011. Aucune correction ni ajout n'ayant été apportés par les membres de l'Assemblée, la présidente a suggéré l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

**Résolution :** Il est proposé par Gaétan Vachon, membre #165, appuyé par Gaston Vachon, membre #83, l'acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2011. Accepté à l'unanimité.

## **Point 4 – Rapport de la présidente**

### **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2011-2012**

À la fin du rassemblement de l'année dernière à Lévis, j'ai commencé ma deuxième année de présidence au cœur de la fête de notre 15<sup>e</sup> anniversaire, l'ADPV de 1996 à 2011. Aujourd'hui, en ce mois de juillet 2012, nous prenons acte que nous achevons notre 16<sup>e</sup> année d'existence de bien belle manière.

Nous voici réunis à Saint-Joseph-de-Beauce, un lieu particulièrement significatif pour nous, les Vachon, puisque nous nous insérons dans les traces de notre aïeul Noël, petit-fils de Paul qui vint dans cette belle Beauce étendue sur le cours de la rivière Chaudière à l'époque de la fondation du village en 1737. Si vous n'étiez pas à la messe ce matin, vous n'avez pas entendu le prône du curé. Voici le texte de Francine Vachon, dont il s'est inspiré :

« L'Association des descendants de Paul Vachon, membre de la Fédération des familles souches du Québec, tient son rassemblement annuel à La Joseloise à partir de 10 h ce matin. L'Association tenait à souligner à sa façon notre 275e anniversaire.

Noël Vachon, époux de Marie-Jeanne Bélanger, est un des 11 pionniers à l'origine de la Beauce. Lorsqu'il a quitté Beauport un peu avant 1740, le couple avait déjà 14 enfants et en a eu 4 autres ici. Cultivateur prospère, il s'occupait des affaires du seigneur de la Gorgeantière. Ses terres se situaient dans les environs de la fromagerie.

Noël était le petit-fils de nos ancêtres Paul Vachon et Marguerite Langlois qui ont eu 12 enfants. Paul était originaire de La Copechagnière en Vendée en France. Recruté par Robert Giffard, il est arrivé au pays en 1650 à l'âge de 20 ans. Il était d'abord maçon et a construit, avec Mathurin Roy, autre pionnier de la Beauce, la chapelle et la salle des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec. Puis il a exercé la fonction de notaire seigneurial (1 500 actes) auprès, entre autres, de Mgr de Laval et de plusieurs communautés religieuses. Il était aussi un propriétaire terrien très prospère.

Noël et Marie-Jeanne Bélanger ont laissé une très nombreuse descendance Vachon et Pomerleau, dont plusieurs ont marqué l'histoire de notre pays. Quand on dit Vachon, automatiquement, les gens pensent Beauce.

Souignons aussi la présence parmi nous de Lucie Moisan, présidente de la Fédération des familles souches du Québec. »

À la suite de cette présentation, les applaudissements se firent entendre pour saluer Lucie Moisan et j'eus le plaisir de l'accueillir parmi nous en l'accompagnant de l'église jusqu'à la salle La Joseloise. Elle participa à notre rencontre avec enthousiasme.

Cette dernière année de vie associative, la seizième qui s'achève aujourd'hui, s'est déroulée allègrement. Nous avons participé au Salon régional des familles souches à Victoriaville à l'automne 2011 et tenu une réunion du conseil d'administration à cette occasion. La publication du bulletin s'est poursuivie par le volume 13, numéro 3 en octobre 2011, suivi d'un deuxième bulletin, le volume 14, numéro 1 en février 2012. Nous avons participé également au Salon des familles souches qui a eu lieu à Québec, au Laurier, les 24, 25 et 26 février, à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération le 21 avril à Québec et tenu une deuxième réunion du conseil d'administration au printemps 2012, le samedi 12 mai dans la salle de travail du Restaurant Aqua, rue des Forges à Trois-Rivières. Le Restaurant Le Madrid, qui nous avait toujours servi de lieu de rencontre, a donc été remplacé cette année par Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières. C'est un renouveau. Enfin, l'année s'est terminée par la publication du numéro 2 du volume 14 du Copechagnière de mai 2012.

La première réunion du conseil d'administration de cette seizième année s'est tenue à l'occasion du Salon régional des familles souches de Victoriaville auquel nous avons participé. À la salle de travail du restaurant Le Luxor, nous avons procédé à la première réunion ordinaire en compagnie de notre nouvelle secrétaire Apolline Richard. Cette réunion du CA a été l'occasion de confier à notre vice-présidente Francine Vachon la responsabilité de préparer le rassemblement d'aujourd'hui.

Trois numéros du bulletin ont marqué cette année 2011-2012. Je remercie notre éditrice du bulletin Cécile Pomerleau pour son excellent travail. Tout comme l'année dernière, elle n'a pas pu être avec nous à cause d'impératifs familiaux mais, elle a veillé à s'assurer que notre secrétaire nous fasse rapport en son nom.

Le 16<sup>e</sup> Salon des familles souches du printemps 2012 était placé sous le thème Le patrimoine familial : un héritage. Comme par les années passées le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances ainsi que d'entretenir nos relations avec les membres de la Fédération des familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour la généalogie et l'histoire des familles. Nous avons le plaisir d'avoir la nouvelle présidente de la Fédération parmi nous aujourd'hui.

Deux faits sont à souligner de façon particulière à ce moment-ci de notre vie associative : le 8 février 2012, je recevais un courriel de notre registraire Léandre Vachon m'informant officiellement de sa démission à titre de registraire et sa proposition pour la suite des choses... À l'occasion de notre CA du printemps à Trois-Rivières, nous avons coopté Maurice Vachon à titre de nouveau membre du conseil d'administration et nous lui avons confié la tâche de registraire. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et le remercions de se charger de cette responsabilité à son tour.

Une autre nouvelle mérite d'être soulignée. Madeleine Vachon, une de nos membres bien estimée, nous annonce qu'elle a terminé la rédaction de son manuscrit consacré à la vie de notre ancêtre Paul Vachon. Nous avons donc aujourd'hui une dizaine d'exemplaires de ce nouvel ouvrage, très précieux pour notre association. C'est une sorte de lancement de l'ouvrage que nous faisons en l'absence de Madeleine dont la santé ne lui permet pas de se déplacer. Je vous invite donc à prendre un moment dans la journée pour feuilleter l'ouvrage qui est déposé sur la table en compagnie des autres ouvrages précieux, les dictionnaires et les index de Daniel Vachon, les photocopies des actes du notaire Paul Vachon et le mémoire de maîtrise de Claude Poirier sur la langue de Paul Vachon.

En terminant, et en jetant un regard en avant, je voudrais signaler brièvement quelques événements qui s'en viennent : les fêtes de la Nouvelle-France au mois d'août, les célébrations de la Société des filles du Roy en 2013 et le grand rassemblement acadien en 2014.

Je veux saisir cette occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé une chaleureuse atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je poursuis mon travail au sein de notre association. **Toujours fière et laborieuse!**

### **Point 5 – Rapport du trésorier**

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers, à la fin de l'année 2011, dénotaient un total de 10 974,05 \$ soit un déficit d'opération de 14,23 \$ par rapport aux états financiers de la fin de l'année 2011. Il explique que les prévisions budgétaires au 31 décembre 2012 sont des avoirs totaux de 10 546,98 \$. Il ajoute qu'il prévoit encore un léger déficit d'opération de 187,27 \$.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Léandre Vachon, membre #59 et appuyé par Gaston Vachon membre #83.

Copie du rapport se trouve à l'annexe B (page 9 de ce procès-verbal).

### **Point 6 – Rapport du registraire**

Maurice Vachon nous a présenté la situation du registrariat pour la période en cours :

En date du 22 juillet 2012, nous comptons 159 membres, répartis comme suit :

- Membre à vie : 1
  - Membres : 121
  - Membres conjoints : 37
- Il explique qu'en septembre 2010 nous avions 160 membres et qu'en septembre 2011 nous comptons 150 membres. Il ajoute que présentement l'Association compte 159 membres soit une légère augmentation. Il termine en souhaitant atteindre le nombre de 200 membres en 2013. Il termine en suggérant aux membres de participer au recrutement en sollicitant leurs familles et amis.

### **Point 7 – Rapport de l'éditrice du bulletin**

Tout d'abord je tiens à vous exprimer le regret de ne pas pouvoir être avec vous tous aujourd'hui. C'est mon amie Apolline Richard qui vous fera la lecture de mon rapport.

Votre bulletin *Le Copechagnière* est le principal lien entre tous les membres de notre association. Mon but est de le rendre le plus intéressant possible en y insérant les documents reçus de vous tous ou en puisant dans des écrits et résultats de recherche des membres. Je veux aussi donner un aperçu de l'organisation de la vie de nos ancêtres, quelles que soient les générations. J'aime aussi donner vos renseignements personnels importants qu'ils soient joyeux ou tristes.

Vous y voyez un compte-rendu des derniers événements : assemblée générale, salon de la Fédération des Familles souches du Québec, Fêtes de la Nouvelle-France, etc.

Les activités à venir vous sont données afin que vous puissiez y participer.

Les lignées sont choisies suite à un document publié ou à une demande personnelle. Elles sont fournies par notre généalogiste Léandre Vachon.

N'hésitez pas à m'envoyer vos documents et photos, renseignements personnels et suggestions que vous voulez faire publier dans votre bulletin.

**Commentaires :** Un membre de l'assemblée a suggéré que l'on devrait peut-être cesser les envois du bulletin par la poste ce qui éliminerait les frais de poste et de papier. M<sup>me</sup> Moisan a fait remarquer qu'il existe un danger de diminuer le recrutement de nouveaux membres, car le membre qui le reçoit pourrait transmettre le bulletin sans limite. Il y a eu d'autres commentaires dans le même sens. La suggestion n'a pas eu de suite.

### **Point 8 – Rapport du webmestre**

Léandre Vachon offre à la présidente de traiter de ce sujet. Il nous relate l'historique du site web de l'Association. Il explique qu'une première page web était hébergée sur le site de la Fédération. Par la suite, un membre, M. Jacques Pomerleau, nous a offert de monter un site Web. C'est le site Web que vous pouvez consulter aujourd'hui. Pour des raisons personnelles, Jacques n'a pas beaucoup de temps à y consacrer. Il a demandé à être remplacé. C'est alors que notre registraire nous a offert de prendre la relève.

La présidente conclue en demandant aux membres d'alimenter le site afin d'en faire un outil d'échange et d'information.

## **Point 9 – Nomination d’une personne pour gérer les mises en candidatures et une élection possible selon le point 7 du règlement général n° 1**

La présidente mentionne qu’il est de mise de nommer un président(e) et un(e) secrétaire d’élection.

**Résolution :** Il est proposé par Léandre Vachon, membre #59 et appuyé par Gaétan Vachon, membre #165, que Roland Pomerleau agisse comme président d’élection.

**Résolution :** La présidente propose Apolline Richard, membre #330, comme secrétaire d’élection. La proposition fut appuyée par Léandre Vachon, membre #59 et acceptée à l’unanimité.

## **Point 10 – Élections**

Roland Pomerleau explique que le conseil d’administration se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les trois membres dont le mandat se termine sont : Éric Pomerleau, Francine Vachon et Jocelyne Vachon. Malheureusement, Jocelyne Vachon ne désire plus faire partie du CA selon ce qu’elle a affirmé à notre présidente. Maurice Vachon, comme nouveau membre du CA depuis quelques mois, est aussi en candidature. Il ajoute que les personnes dont le mandat se termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que ce sera toutes des nominations individuelles.

- a. Roland Pomerleau ouvre la période des mises en candidatures :
  - Gaston Vachon #83 propose Éric Pomerleau #74, appuyé par Gaston Vachon #151
  - Gaétan Vachon #165 propose Francine Vachon #3, appuyé par Gaston Vachon #151
  - Daniel Pomerleau #344 propose Maurice Vachon #63, appuyé par Lise Vachon #143
  - Francine Vachon #3 propose Gaétan Vachon #165, appuyé par Denis Vachon #288
  - Francine Vachon #3 propose Gaston Vachon #151 appuyé par Jeanne Pomerleau #92
  - N’ayant pas reçu d’autre nomination le président d’élection déclare la période de nomination terminée.
- b. Le président d’élection explique qu’il va maintenant demander aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l’ordre inverse :
  - Le président s’informe auprès de Gaston Vachon et Gaétan Vachon qui n’acceptent pas.
  - Le président s’informe individuellement auprès de Francine Vachon, Éric Pomerleau et Maurice Vachon qui ont accepté. Roland Pomerleau déclarent élus les trois candidats qui ont accepté.
- c. Gaston Vachon, membre #83, propose que les membres du Conseil d’administration essayent de combler les 2 postes vacants. Il fut appuyé par Gaétan Vachon #165. La proposition fut acceptée à l’unanimité par les membres de l’assemblée.
- d. Le président d’élection M. Roland Pomerleau déclare la période d’élection terminée.

## **Point 11 – Période de questions des membres**

- a. Mathieu Vachon, membre #347, demande s’il peut recevoir la liste de tous les membres de l’Association. Ceci donna l’occasion d’expliquer que nous ne pouvons pas avoir cette liste en vertu des droits à la vie privée. Cependant, si une personne désire avoir les coordonnées d’un membre en particulier, il peut en faire la demande au registraire qui fera les démarches nécessaires auprès de ce membre avant de la lui transmettre.

- b. Micheline Méthot, membre #355, s'informe de la signification du titre du bulletin *Le Copechagnière*. La présidente explique l'origine du nom *Copechagnière*.
- c. Lise Vachon, membre #143, demande pour quelle raison le numéro de sa carte de membre ne correspond pas au nombre de membres faisant partie de l'Association. Le registraire mentionne que cela s'explique par le non-renouvellement des personnes et par le respect du numéro attribué à un membre lors de son inscription.

## Point 12 – Divers

Activités de la journée

Francine Vachon donne le déroulement des activités :

- Heure du repas
- Départ et horaire du défilé
- Activité généalogique présentée par Léandre Vachon.

## Remerciements de l'ancien registraire – Voici le texte lu par Pierrette L'Heureux-Vachon, présidente

Hommage à **Léandre Vachon** : Je veux vous parler de Léandre. D'abord, le patronyme de Léandre, celui de Vachon dont il est très fier. Il est l'un des nôtres, un Vachon et fier de l'être. J'apprendrai beaucoup plus tard que j'ai affaire à « un petit Vachon de Saints-Anges ». Qui a deux grands fils... Et puis à l'occasion d'une conversation, je ferai la découverte du militaire qui se cache derrière ce Vachon. Un militaire qui fit carrière en Allemagne, Un militaire bien formé, à la discipline remarquable, dont nous avons bien profité dans notre vie associative. Éventuellement, je découvrirai qu'un navigateur se cache derrière ce militaire de carrière. Un retraité navigateur qui sillonne le lac Champlain et réalise un de ses rêves.

Parlons de l'homme et de l'Association : L'an 2000 marque l'arrivée de Léandre à l'ADPV. Daniel Vachon, le registraire d'alors s'est consacré à la généalogie de 1996 à 2001. En 2001, cinq ans après la fondation de l'Association, Léandre prend la responsabilité du registrariat. C'est à l'île d'Orléans, à la Maison des ancêtres, au rassemblement de 2003 que j'aperçois Léandre pour la première fois. Il est à son affaire : sérieux, précis, organisé, responsable, équipé. C'est ainsi qu'il nous apparaîtra de 2001 à 2011. Dix ans de gestion impeccable : il s'occupe du recrutement sans relâche, veille à recueillir les cotisations assidûment et se mêle parfois du secrétariat. Rien ne le rebute.

Qu'ai-je deviné de cet homme? Il est capable d'une belle amitié, il fait preuve d'un esprit de service, d'une amabilité qui ne se dément jamais, d'une débrouillardise inestimable. C'est un laborieux qui excelle dans le réseautage, ce qui nous le rend précieux. C'est un trésor que nous tenons à garder. Nous le gardons avec nous à titre de membre du conseil d'administration et, en misant sur son expertise acquise à la Société de généalogie de Longueuil, à titre de généalogiste de l'ADPV.

Merci, Léandre, pour ton registrariat efficace.

**Toujours fier et laborieux!**

## Point 13 – Levée de l'assemblée

La présidente a déclaré la levée de l'assemblée générale annuelle à 11 h 42 après la proposition de Léandre Vachon, membre #59, appuyée par Huguette Gingras, membre #353.

Provisoire

## Annexe A à l'AGA – 22-juillet-2012

SITUATION FINANCIÈRE DE						
L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Rassemblement annuel le 22 juillet 2012 à Saint-Joseph-de-Beauce						
	2012 <sup>P</sup>	2012-07-22	2011	2010	2009	2008
<b>Recettes</b>						
Cotisations des membres	2 400,00	1 180,00	2 720,02	2 383,00	2 476,73	2 465,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	500,00	188,00	528,50	487,00	774,00	680,62
Rassemblements annuels et brunchs	1 000,00	0,00	1 030,00	2 901,00	1 507,14	955,00
Intérêts du placement chez ING direct	66,13	30,13	127,10	126,94	162,97	174,75
Publicité et Dons	50,00	0,00	115,00	52,50	0,00	29,00
Total des recettes au 31 décembre	4 016,13	1 398,13	4 520,62	5 950,44	4 920,84	4 304,37
<b>Déboursés</b>						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 500,00	945,42	1 574,64	1 435,46	1 594,36	1 353,86
Secrétariat	50,00	0,00	47,54	67,38	0,00	3,10
Registrariat et trésorerie	175,00	0,00	174,35	299,77	317,65	169,49
Recrutement et Sections régionales	50,00	0,00	61,37	0,00	11,78	230,63
Total	1 775,00	945,42	1 857,90	1 802,61	1 923,79	1 757,08
Kiosques et Congrès	800,00	419,12	814,80	615,85	525,74	928,36
Rassemblements annuels & divers	1 000,00	0,00	1 221,51	2 855,03	919,95	1 264,61
Articles de promotion	200,00	176,00	219,31	240,32	214,99	198,89
Cotisations F.F.S.Q., assurances	220,75	220,75	217,54	257,82	253,00	210,54
Incorporation (charte)	32,00	0,00	32,00	32,00	32,00	32,00
Site Internet	100,00	0,00	100,00	182,57	111,27	99,96
Frais à la Caisse populaire	75,65	45,95	71,79	70,66	35,36	17,74
Total des déboursés au 31 décembre	4 203,40	1 807,24	4 534,85	6 056,86	4 016,10	4 509,18
<b>Excédent des recettes sur les déboursés</b>	-187,27	-409,11	-14,23	-106,42	904,74	-204,81
<b>Avois</b>						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 054,33	1 096,57	1 735,53	1 855,59	3 793,92	2 092,57
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez ING direct	7 191,25	7 155,25	7 125,12	6 998,02	5 371,08	6 208,11
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	389,13	389,13	201,13	215,61	186,64	180,22
Inventaire incluant articles de bureau et équipement <sup>1</sup>	1 907,27	1 907,27	1 907,27	1 570,70	1 604,35	1 818,90
Total de l'avoir au 31 décembre	10 546,98	10 553,22	10 974,05	10 644,92	10 960,99	10 304,80
<sup>P</sup> : prévision						
<sup>1</sup> : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						